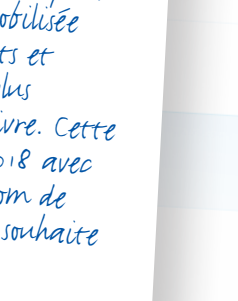
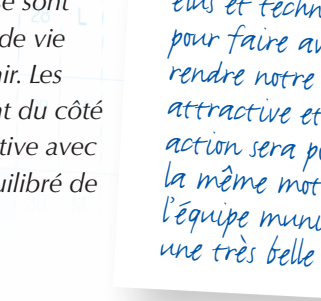
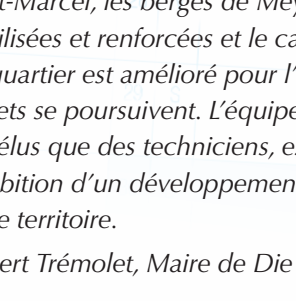
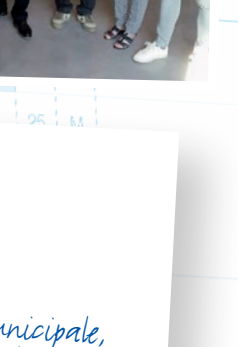
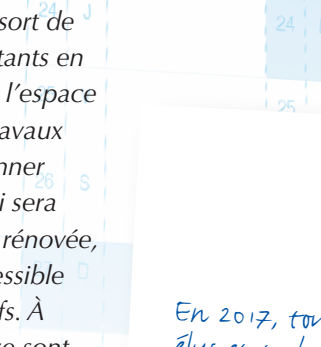
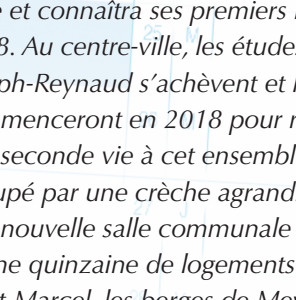
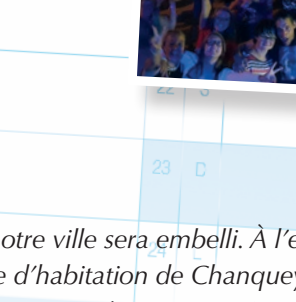


# le flash

Bulletin d'informations municipales @die



## ► L'ÉDITO



2017 aura été une année à nouveau riche et dense pour notre commune et le Diois. Les projets et travaux de la commune avancent. Côté ouest,

les entreprises s'activent pour mener à bien les améliorations attendues sur la voirie et les espaces publics. Ce chantier, qui doit s'étirer sur deux années, se déplacera sur la place Ferrier début 2018 puis remontera l'avenue Sadi-Carnot jusqu'au rond-point de la Recluse. Si les conditions de circulation de ces espaces sont difficiles en raison du chantier, ce mauvais moment sera vite oublié quand nous aurons un square, une place et une voirie rénovés. Les déplacements seront facilités et sécurisés et ce secteur important

de notre ville sera embelli. À l'est, la future zone d'habitation de Chanqueyras sort de terre et connaîtra ses premiers habitants en 2018. Au centre-ville, les études sur l'espace Joseph-Reynaud s'achèvent et les travaux commenceront en 2018 pour redonner une seconde vie à cet ensemble qui sera occupé par une crèche agrandie et rénovée, une nouvelle salle communale accessible et une quinzaine de logements neufs. À Saint-Marcel, les berges de Meyrosse sont stabilisées et renforcées et le cadre de vie du quartier est amélioré pour l'avenir. Les projets se poursuivent. L'équipe, tant du côté des élus que des techniciens, est active avec l'ambition d'un développement équilibré de notre territoire.

Gilbert Trémolet, Maire de Die



En 2017, toute l'équipe municipale, élus et techniciens, s'est mobilisée pour faire avancer les projets et rendre notre ville toujours plus attractive et agréable à vivre. Cette action sera poursuivie en 2018 avec la même motivation. Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite une très belle année 2018 !





Entrée de ville – Inauguration du rond-point de la Clairette – La ZAC de Chanqueyras

## Le rond-point de la Clairette

En partenariat avec la ville de Die et d'autres communes et communautés de communes de la Vallée de la Drôme, ainsi que le Département et l'État, le Syndicat de la Clairette aménage cinq ronds-points tout au long de la route de la Clairette. Le premier de la série a été tout dernièrement installé à Die à Chamarges. La ville a soutenu cette initiative en faveur du développement économique par l'attribution d'une aide de 24 085 €.

## Chanqueyras, un nouveau quartier sort de terre

Les travaux avancent comme prévu sur la ZAC de Chanqueyras. Après la réalisation des voies principales, l'aménagement se poursuit avec la création d'un espace paysager : plantation d'arbustes et d'arbres, mise en œuvre des espaces verts et de bassins d'infiltration des eaux pluviales, et enfin installation des premiers jeux (tyrolienne, terrain de boules...) qui seront bientôt accessibles. En parallèle à ces travaux communaux, les premiers bâtiments sont en construction ou en préparation. Un premier immeuble locatif de 22 logements sera bientôt occupé. Les demandes sont reçues et en cours d'analyse par Drôme Aménagement Habitat en lien avec la ville de Die. Des contacts sont par ailleurs avancés pour d'autres projets de construction. Cette zone, longtemps en chantier, commencera par conséquent à prendre vie en 2018!



## Bientôt la fibre pour tous à Die !

Très attendu par tous, et notamment les acteurs économiques très dépendants aujourd'hui des technologies de communication, le chantier de la fibre optique va débiter à Die. Porté par la Communauté des communes du Diois avec le soutien de ses communes membres, il est financé à plus de 80 % par les partenaires (Europe, État, Région, Conseils départementaux 26-07, CCD). Selon les éléments transmis par Ardèche Drôme Numérique, le déploiement est programmé en deux phases à Die. En ce qui concerne Die-Est (et Romeyer), les études à venir vont déterminer le périmètre. Les étapes sont les suivantes : étude de relevé des boîtes aux lettres : 1 mois/octobre 2017 ; étude de piquetage : 4 mois/jusqu'à fin février 2018 ; étude de déploiement : 2 mois/jusqu'à fin avril 2018 ; chantier de déploiement : 1 an/jusqu'à fin 2019. Même processus pour Die-Ouest, avec fin de la pose programmée fin 2020. Après déploiement, ADN annonce prudemment un délai (6 mois à 1 an) pour pouvoir fournir le service. Les premiers abonnés fibre de Die apparaîtront donc fin 2019.



« Bonjour aux dynamiques commerçants de Die ! J'habite Bourg-de-Péage près de Romans, et avec une amie nous sommes venues dans votre belle ville afin de faire quelques achats de Noël. J'avais en effet repéré cet été un joli magasin à l'accueil très chaleureux. Une fois nos achats faits, nous avons bien sûr, comme à chaque sortie entre filles, cherché une pâtisserie et un café. Nous nous sommes donc retrouvées au Voltaire, à la façade joliment restaurée, et la petite pâtisserie en face nous a régalié de ses excellents éclairs maison et de brioches aux pralines. Ambiance sympa de fête puisque la propriétaire des lieux avec l'aide d'amies décorait son bar-tabac... Nous y avons même mis notre grain de sel puisque le climat s'y prêtait ! Puis, nous avons continué notre chemin en profitant de trois autres magasins bien achalandés où nous avons rempli un peu notre hotte de Noël. Je salue à chaque fois les efforts faits par les commerçants pour leur accueil et leur dynamisme. Merci pour ce bel après-midi partagé à Die et à bientôt de vous retrouver aux beaux jours. Françoise »

## Dynamiser notre centre-ville

Comme un peu partout dans les centres-ville, nos commerçants ont la vie dure... Au-delà des grandes rénovations (entrée Ouest, Saint-Marcel) qui participent à l'attractivité du cœur de ville, la municipalité soutient directement ses commerçants par une subvention à C'tout Die et une aide à la promotion (banderoles aux entrées de ville et QR Code sur les plans de la ville). La ville est également partenaire de la Communauté des communes du Diois dans le cadre de ses actions de redynamisation : diagnostic de la Chambre de commerce et d'industrie et de la Chambre des métiers pour élaborer un plan d'action conforme aux besoins des entreprises du territoire et de leur clientèle ; réappropriation des commerces vacants avec l'association Villages Vivants et la participation des citoyens : **retrouvez Villages Vivants tous les mardis de 10h à 17h au 15, rue Camille-Buffardel, pour échanger, co-construire, agir, se relier, œuvrer et même oser rêver...** Mais la dynamique vient surtout des commerces eux-mêmes, en témoignent les initiatives prises par l'association des commerçants, comme le marché de Noël tout récemment (photos ci-dessous), la qualité de l'accueil ou encore la particularité de certains commerces parfois remarquables (témoignage ci-contre). > [www.facebook.com/ctoutdie.die](http://www.facebook.com/ctoutdie.die)







Cinéma Le Pestel – Enrochement à Meyrosse – Désherbage thermique

### ▲ Aménagements sur Meyrosse

Mené en étroite partenariat avec l'État, l'Agence de l'Eau et les riverains, le projet (financé à 80 % par l'Agence de l'Eau) est aujourd'hui quasi finalisé. Les travaux de stabilisation des berges par enrochement sont achevés. Pendant le chantier, le milieu écologique a été préservé par des mesures de prévention, en particulier des pêches de sauvegarde menées en liaison avec la Fédération départementale de la pêche. Les plantations restent à réaliser ainsi que la barrière en bois qui sera bientôt posée en haut de berges. Au-delà de la prévention du risque inondation et de la continuité écologique des espèces, ces aménagements permettront également de revaloriser ce quartier du centre-ville.

Le pont-cadre en béton qui franchit le ruisseau de Meyrosse à la confluence de la Drôme vers la Griotte n'est pas conforme au maintien de la continuité écologique. Le Syndicat mixte de la rivière Drôme se voit confier par la commune une assistance à maître ouvrage pour trouver une solution (réflexion sur 2018). Ce chemin est très fréquenté par les Diois et la ville souhaite que le projet prévoie impérativement un ouvrage de circulation piétonne. L'hypothèse d'une passerelle est envisagée.

### ▲ Zéro pesticide dans ma commune... et chez moi ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, les collectivités territoriales, les établissements publics et l'État ne peuvent plus utiliser des pesticides de synthèse dans leurs espaces verts, promenades, forêts et voiries. À Die, le bilan de la première année d'utilisation du nouveau désherbeur thermique est très positif malgré une efficacité progressive : il faut passer régulièrement sur les zones pour obtenir un effet vraiment durable au bout de trois ans. À compter du premier janvier 2019, l'usage des pesticides sera également interdit chez les particuliers !



> Plaquette d'information disponible en mairie ou sur [www.mairie-die.fr](http://www.mairie-die.fr)

### Mobilité électrique



Après celle de Meyrosse, une seconde borne de rechargement des véhicules sera installée par le SDED à Saint-Pierre en 2018. Par ailleurs, la ville de Die, déjà équipée de plusieurs véhicules aux Services techniques, sera bientôt dotée d'une nouvelle voiture électrique pour la police municipale.

### Rappel

Deux aires de covoiturages ont été installées à Meyrosse et à la gare, en partenariat avec le Conseil départemental.

[ecovoiturage0726.fr](http://ecovoiturage0726.fr)



### ▲ Réduction des consommations d'énergie : le cinéma

Inscrits dans le plan pluriannuel de rénovation énergétique des bâtiments communaux, les travaux vont démarrer à l'été 2018 au cinéma le Pestel. Ils concernent l'isolation du bâtiment, le remplacement des menuiseries, l'installation d'une chaudière à bois granulés, une climatisation et centrale d'air et l'accessibilité avec création de toilettes pour les personnes à mobilité réduite. La commune s'est trouvée confrontée à un refus définitif du propriétaire du mur mitoyen de la façade nord-ouest pour lequel une isolation par l'extérieur était envisagée. L'isolation intérieure n'étant pas pertinente, le programme a été révisé pour reporter l'intervention sur la façade nord et améliorer les interventions sur les autres façades sans toutefois toucher à l'aspect si particulier et apprécié de notre cinéma. La commune a d'ores et déjà obtenu le soutien de l'État. Le Centre national du cinéma et la région Auvergne-Rhône-Alpes ont également été sollicités. Enfin, la TSA (taxe sur les entrées du cinéma) peut être mobilisée en complément des autres financements.

### ▲ Une nouvelle tarification de l'eau

Avec pour objectifs de préserver la ressource et de prendre en compte les personnes les plus démunies, un nouveau tarif de l'eau plus équitable sera appliqué aux consommations à compter de la facturation 2018. Issue du travail de la commission municipale biodiversité, eau et énergie (BEE), la nouvelle grille tarifaire met fin à la dégressivité et prévoit une augmentation du prix de l'eau par tranche en fonction de la consommation. Cette grille aura pour effet un abaissement du prix du mètre cube pour une majorité d'abonnés en ce qui concerne notamment les faibles consommations correspondant aux besoins de première nécessité. Elle sera mise en œuvre progressivement pendant les trois prochaines années.





Parking Meyrosse – Chantier Porte Ouest : la future piste de danse et la porte Saint-Pierre autrefois



Le futur parvis bus de Saint-Pierre

## Porte Ouest

À Saint-Pierre, le chantier avance dans les délais prévus. La première phase a concerné le square du Souvenir avec le nivellement de la surface, la reprise des réseaux (eau, assainissement, électricité). À terme, ce square sera totalement aménagé et embelli (bancs et gradins, tables, WC... et une piste de danse (env. 80 m<sup>2</sup>) utilisable toute l'année) pour le plus grand plaisir des élèves et des habitants. L'ensemble de l'espace, square et voirie, facilitera les déplacements doux. Sur le plan patrimonial, une attention particulière a été apportée à la protection et à la mise en valeur de l'histoire de notre cité. Des plaques explicatives seront installées tout autour du monument aux morts. Plus loin, à l'entrée de la rue Camille-Buffardel, d'autres représentations permettront d'apporter un éclairage sur l'histoire de notre ville. Parallèlement et en coordination avec les travaux menés par la commune, la municipalité supervise aussi l'embellissement du quartier par l'enfouissement des lignes électriques de basse tension (chantier mené par le SDED). La place Adolphe-Ferrier (à l'intersection des rues Camille-Buffardel et Émile-Laurens) sera réaménagée à compter de janvier 2018. Les travaux d'infrastructure sous la chaussée de l'avenue Sadi-Carnot se poursuivront au premier semestre 2018 en direction du carrefour de la Recluse.



## Un Chaucidou sur l'avenue Sadi-Carnot

En septembre dernier, cet aménagement expérimental (avec évaluations de vitesse) a été mis en place pour un an. Sur cette voie unique, sans sens de priorité, avec deux accotements larges sur les côtés, les utilisateurs doivent apprendre à se partager la route.

## Rays

Le programme se poursuit avec des travaux le long de la route menant à Romeyer. À ce jour, la ville est en attente de la réponse de l'Agence de l'Eau sur le financement des travaux restant à mener sur ce programme (finalisation des réseaux et création des nouveaux réservoirs sur la colline de Plas).



## Urbanisme

### Modifications des horaires d'accueil pour vos demandes à compter du 2 janvier 2018 -

Pour améliorer l'accueil et le traitement de vos dossiers (permis de construire, déclarations de travaux, aménagements pour l'accès des personnes à mobilité réduite...) les horaires d'accueil du public sont modifiés en mairie à compter du 2 janvier 2018 (lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et sur rendez vous l'après midi). Un guide pédagogique est à l'étude pour simplifier le dépôt de vos demandes. Le poste informatique disponible pour consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le cadastre en mairie sera aussi amélioré. Enfin, rappelons que la mairie de Die reste le lieu de dépôt de vos demandes ainsi que pour la consultation du cadastre. Vos demandes sont analysées ensuite par les services de la communauté des communes du Diois, en fonction des règles adoptées localement à Die au sein du PLU.

### La compétence PLU est devenue intercommunale dans le Diois depuis mars 2017 -

En application de la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et à l'urbanisme rénové - mars 2014) la Communauté des communes du Diois est devenue compétente en mars dernier en matière de planification du droit des sols. Elle sera désormais responsable de l'établissement, la modification, la révision des documents d'urbanisme avec la perspective d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Elle assure désormais l'instruction des permis de construire, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme pour les communes disposant d'un PLU (telles que Die), d'un POS, ou d'une carte communale. Pour les autres, l'instruction est assurée par les services de l'État. La ville de Die est étroitement associée à l'ensemble des initiatives qui portent ou porteront sur notre Plan Local d'Urbanisme et le maire reste compétent pour délivrer ou non les autorisations ainsi que pour répondre aux demandes concernant le cadastre.

## Stationnement

Avec la création du parking Saint-Éloi, en face du SDIS, plus de 1 100 places de stationnement sont maintenant proposées, situées pour la plupart à moins de 5 mn du centre-ville. Par ailleurs, une borne de paiement automatique sera prochainement installée à l'entrée de l'aire de service camping-cars de Meyrosse.

## Schéma directeur des modes doux

Ce schéma a été présenté et validé en conseil municipal en 2017. Il fixe à long terme les orientations pour assurer la prise en compte sur nos voiries des déplacements doux, à pieds ou à vélo. Un important travail a été réalisé, en lien avec le Département, la Région, l'ADEME, les établissements scolaires, les services municipaux et les élus, et de nombreux acteurs locaux dont le Collectif vélo. Ce schéma permet de penser les aménagements futurs en faisant cohabiter tous les moyens de déplacement. Il sera mis en œuvre progressivement en tenant compte des capacités budgétaires de la ville.



# POINT D'ÉTAPE

2017



2018

2019

ÉDUCATION  
SPORT  
ENFANCE  
& JEUNESSE

LA DRÔMOISE

Dix ans pour la Drômoise ! – Bande cyclable à Chabestan – L'immeuble Joseph-Reynaud

## Skatepark et terrain de trial

La ville a engagé un projet de déplacement du skatepark de Chabestan près du gymnase à la demande de jeunes encadrés par l'espace social. Sur le terrain prévu, le revêtement est prêt, le portail est installé. De nouveaux modules sont envisagés. Il reste à déplacer les modules actuellement posés sur le stade de Chabestan. Un terrain de trial a été aménagé au hameau de Plas à la demande du Club cycliste de Die. Le site, confié en gestion à ce club pour ses activités d'apprentissage, est utilisable librement le reste du temps sous la responsabilité des utilisateurs.

## Déplacement des élèves

Favoriser l'accès à pied ou à vélo aux établissements scolaires est une volonté de la municipalité. Les travaux sur les avenues de la Clairette et Sadi-Carnot sont menés en partenariat avec le Département dont cette action est une priorité dans la Drôme (plan de déplacement des collégiens). Par ailleurs, la ville a réalisé des aménagements à Chabestan, en concertation avec les écoles et les parents d'élèves : création d'une bande cyclable au niveau du parking de Chabestan, déplacement des arrêts de bus sur le boulevard et installation de garages à vélo dans la cour de l'école.

## Joseph-Reynaud, c'est pour bientôt !

Rappelons que ce projet, mené en partenariat avec la Communauté des communes du Diois, détentrice de la compétence petite enfance, et Drôme Aménagement Habitat, et appuyé par une étude du CAUE de la Drôme, permettra d'accueillir sur un même site la crèche rénovée et agrandie, ainsi que 15 logements et une nouvelle salle communale en rez-de-chaussée (90 m<sup>2</sup>). Cette opération a fait l'objet d'un long processus d'élaboration et de concertation, en particulier bien sûr avec les 4 Jeux Dye, association responsable de la crèche. Le début du chantier est désormais prévu en 2018, pour une livraison fin 2019. En attendant, la crèche sera déplacée début janvier dans les salles Beauvoisin et Fongiraude (rez-de-chaussée salle polyvalente) le temps des travaux. Des aménagements ont été réalisés par la ville afin que ces locaux soient conformes aux normes définies pour l'accueil des enfants. La CAF sollicitée participe à 50 % au coût de ces aménagements. Outre le maintien de notre crèche intra-muros, ce projet sur l'immeuble Joseph-Reynaud présente l'avantage d'augmenter l'offre locative en centre-ville et permet de créer un nouveau lieu de réunion ou d'exposition.

## Quatre jours d'école

Au groupe scolaire Chabestan, la rentrée 2018 verra le retour à la semaine des quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-12 h/14h-16 h30) à l'école élémentaire et un décalage de cinq minutes en avance pour l'école maternelle. Dès janvier, une garderie supplémentaire gratuite sera mise en place de 12h à 12h15 pour permettre aux parents de venir récupérer leurs enfants, en particulier à la maternelle, où les plus petits de plus en plus nombreux, vivent plus difficilement ce temps collectif et cela malgré la qualité de l'accompagnement et l'attention portée par le personnel encadrant. Ce dispositif est bien sûr également ouvert à l'école élémentaire. Pour le confort des familles, la garderie ouvrira également dix minutes plus tôt le matin, pour un accueil dès 7h40.

# POINT D'ÉTAPE

2017



2018

2019

ANIMATION  
MANIFESTATIONS  
CÉRÉMONIES  
JUMELAGES

DIOIS JUMELAGES

60<sup>e</sup> anniversaire du jumelage franco-italien à Varallo – Les jeunes costaricains reçus en mairie – Les Espiègleries

## Voyage linguistique

À l'initiative de Christine Delpit, professeur d'espagnol au lycée de Die, une délégation du "Licéo Laboratorio Emma Gamboa" de San José au Costa Rica a été accueillie dans des familles dioises. Les jeunes, qui ont pu apprécier pendant leur séjour l'accueil de la population dioise, ont été chaleureusement reçus en mairie.

## Des fêtes très réussies

De l'ascension à la fin de l'été, les manifestations qui rythment la saison estivale ont comme toujours attiré un public nombreux. Fête de la Clairette ou de la Transhumance, Marché de potiers, Fête romaine, Vendredis de Die, 14 Juillet et autres bals se sont parfaitement déroulés pour le plus grand plaisir des habitants comme des estivants. La municipalité apporte son soutien logistique et une aide financière à ces événements qui participent au dynamisme et à l'attractivité touristique de la ville et remercie encore les équipes municipales et tous les bénévoles pour ce beau travail.







Atelier mosaïque à l'occasion de la Fête de la Transhumance – Spectacle au musée – Cinéma Le Pestel

### ▲ Au Musée, saison 2017 réussie !

L'action de médiation culturelle du Musée de Die et du Diois se poursuit au travers des TAP et des interventions dans les écoles notamment. Cette année encore, le Musée a tenu ses objectifs et largement dépassé le cap des 5 000 visiteurs ! Une belle performance pour ce musée de territoire qui permet de découvrir les merveilles archéologiques dioises tout au long de l'année. De mai à septembre, les animations se sont succédé pour le plus grand bonheur des visiteurs, qu'ils soient locaux, de passage, jeunes ou moins jeunes. Ceux-ci ont pu admirer les prouesses des jeunes circassiens de la cité scolaire lors de la Nuit des Musées, en apprendre plus sur les fresques romaines à l'occasion de deux conférences (dont l'une lors des Journées nationales de l'archéologie) et avoir la joie de (re)découvrir de talentueux artistes locaux : Carole Joffrin, conteuse, les musiciens du groupe Cash Misère et Michel Gentils, guitariste. N'oublions pas la participation du Musée aux grands événements locaux : les Espiègleries, la Fête de la Transhumance et la Fête romaine. La saison culturelle 2017 s'est achevée avec les Journées européennes du patrimoine, un week-end entièrement consacré à la découverte, la défense et la mise en valeur du patrimoine diois. Comme toujours, les visiteurs ont été particulièrement nombreux pour ce rendez-vous très prisé qui permet également de rencontrer les bénévoles des associations actives sur notre territoire. Mais pas le temps de se reposer ! La saison 2018 s'annonce déjà et le 10 janvier débutera le Festival Est-Ouest, une nouvelle occasion de mettre la culture à l'honneur et découvrir expositions, conférences, ateliers et spectacles lors de cette semaine consacrée au Maroc. > [www.museededie.org](http://www.museededie.org) et Facebook : Musée de Die et du Diois



### Une dalle de rue romaine

Lors d'une tranchée d'installation d'un égout à Saint-Pierre, des ouvriers de l'entreprise Eiffage ont découvert une dalle de rue romaine avec rebord de trottoir (1,70m de long, 95 cm de large et 40 cm d'épaisseur). Enfouie à 1,65 m de profondeur, la voie de circulation romaine présente un rebord du trottoir parfaitement aligné avec le côté de l'actuelle avenue Sadi-Carnot et les premières façades de la rue Camille-Buffardel : la route n'a pas bougé depuis 2 000 ans !

### ▲ Une offre à la hauteur

L'école de musique et d'arts plastiques se modernise avec le soutien du Département de la Drôme : ateliers numériques innovants, instruments électroniques et pratique de l'informatique pour l'apprentissage des arts plastiques.

Depuis le 27 septembre dernier, le Théâtre de Die est devenu Scène conventionnée d'intérêt national « Art en territoire ». Il est l'un des tous premiers en France à bénéficier de cette appellation. La convention et les moyens financiers qui l'accompagneront sur trois ans, vont permettre au Théâtre de Die de poursuivre et de renforcer ses actions, d'innover, d'inventer pour nourrir le débat démocratique dans la ville et sur le territoire du Diois.

La procédure est en cours pour le renouvellement de la délégation de service public du cinéma Le Pestel. Jean-Pierre Surles dirige le cinéma depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015 à la suite de Gérard et Kate Henry, avec tout autant d'exigence en matière de programmation.



festival  
< e s t  
o u e s t >

10 > 16 JANV. 2018  
Maroc

DIE DRÔME FRANCE  
27<sup>e</sup> édition  
LITTÉRATURE CINÉMA SPECTACLES  
DÉBATS ATELIERS EXPOSITIONS...  
RENS. / RÉS. : 04 75 22 12 52 [WWW.EST-QUEST.COM](http://WWW.EST-QUEST.COM)



## Une gauche citoyenne pour Die

Vive la démocratie !

Lors de son intronisation, le maire avait déclaré qu'il souhaitait travailler avec l'ensemble des composantes du conseil municipal. Belle promesse qui hélas n'a jamais été mise en œuvre. Il aura pourtant pu constater qu'en présentant les projets à la discussion, ceux-ci s'enrichissent des propositions de tous les conseillers, dans l'intérêt de tous.

Il est un dossier que le maire ne semble pas aimer aborder en conseil, c'est celui de l'hôpital. Le maire y est président du conseil de surveillance et la commune y a un délégué en plus.

Nous avons demandé dès le premier conseil, puis à plusieurs reprises, d'avoir un délégué de notre groupe au conseil de surveillance de l'hôpital (son prédécesseur avait accordé un siège à Philippe Leeuwenberg). Cela aurait permis d'apporter des compétences, d'enrichir les échanges et d'avoir un peu plus de transparence.

Ce choix et d'autres depuis le début de mandat font porter au maire une grande responsabilité sur l'avenir de la maternité et de la chirurgie. L'agence régionale de santé (ARS) renvoie en effet la faute sur l'hôpital de Die. Le maire président aurait pu exiger dans les temps le renouvellement des autorisations de fonctionnement des services de maternité et de chirurgie. Il a laissé la direction en pilotage automatique sans affirmer de volonté politique de développer une offre de soins exigeante comme il l'affirmait publiquement. Il s'est concentré sur « l'hôpital neuf » plutôt que de s'occuper de l'existant, cela a conduit la haute autorité de santé (HAS) à ne pas accorder de certification au centre hospitalier de Die, pas seulement à la maternité et à la chirurgie.

Notre délégué sous le précédent mandat avait exigé et obtenu du directeur qu'il fasse les dossiers dans les temps, interpellé l'ARS pour obtenir des moyens pour le Fil de soie, le SSR, la gériatrie, la médecine, etc. Sans avoir tout obtenu (l'ARS cumule pouvoir et surdité), cette présence représentait un garde-fou minimum et obligeait la direction à un peu de transparence.

Les conséquences de cette méthode de « gouvernance » du maire risquent d'être lourdes pour le système de santé, bien au-delà de la perte de deux services emblématiques, un retour en arrière incroyable.

Sur l'ensemble des dossiers communaux, c'est l'intérêt général qui anime les conseillers municipaux. Pourquoi se priver de leur contribution ?

Dans ce contexte, il est plus que nécessaire de souhaiter aux Diois une bonne année 2018 et surtout une bonne santé !

Philippe Leeuwenberg, Ghislaine Ribard, Pierre Gautronneau, Danielle Herzberg, Gilles Delimal

## Futur@die

Le 24 novembre 2017, lors d'un entretien avec madame la ministre de la Santé en présence de Célia de Lavergne, députée, Didier Guillaume, sénateur, Marie-Pierre Mouton, présidente du Conseil départemental de la Drôme, Alain Matheron, président de la Communauté des communes du Diois, les conseillers départementaux Martine Charmet et Bernard Buis et Gilbert Trémolet, maire de Die, la fermeture de la maternité et de la chirurgie du Centre Hospitalier de Die nous a été confirmée. Nous ne pouvons que regretter cette décision si elle devait se traduire par une diminution de l'offre de soins sur notre territoire.

Par courrier du 29 novembre 2017, l'Agence Régionale de Santé nous informe • de la création d'un centre périnatal de proximité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 • du renforcement du service des urgences • d'un appui financier immédiat pour la rénovation de l'accueil de ce service • de l'installation d'un scanner dès 2018, • du remplacement de l'hélicoptère actuel par un appareil de gamme supérieure • de son souhait de développer une offre globale de santé pour la population du territoire • de la construction d'un nouvel hôpital intégrant un service des urgences et d'imagerie, un hébergement en hospitalisation complète de médecine, soins suite et réadaptation (SSR) • de sa volonté de cofinancer un nouvel EHPAD en lien avec le département de la Drôme. Dont acte !

Suite à ces décisions, les élus du Diois réunis en Conseil communautaire le 14 décembre 2017 • actent que les conditions offertes par les services de la maternité et de la chirurgie de Die ne sont plus acceptables • disent que les annonces de l'ARS ne sont pas satisfaisantes en l'état • réclament à l'Etat et l'ARS la création d'un Comité de Pilotage composé des représentants élus (députée, département et bloc communal), des représentants professionnels hospitaliers et libéraux, des représentants de la population, usagers ou non, du président du Conseil de Surveillance • demandent à l'ARS d'organiser une réunion publique pour exposer les dispositions faisant suite à la fermeture des services et répondre aux interrogations et inquiétudes de la population • affirment qu'ils souhaitent travailler de manière coordonnée pour : 1/être vigilant à ce que l'ARS tienne ses engagements dans les solutions de substitution, 2/participer à leur mise en place de manière constructive, 3/porter des propositions complétant les mesures annoncées notamment en matière de naissance (de type maison de naissance). Par ailleurs, précisons que Philippe Leeuwenberg n'est plus membre du Conseil de Surveillance depuis sa défaite aux élections départementales; Martine Charmet étant depuis la représentante du Département et Mireille Bortolini, la représentante de la Communauté des communes du Diois.

L'équipe Futur@die

## Pour Die Naturellement

Touchons ensemble à notre hôpital

Il y a neuf ans, nous participions aux manifestations pour l'hôpital; nous disions déjà que les temps avaient changé et que l'hôpital, pour demeurer, devait évoluer. Fin 2008, une commission locale ARH-élus-professionnels-usagers avait été créée. Un projet local de santé avait été ébauché, puis rangé dans un tiroir. On aurait pu imaginer qu'un dialogue ferme s'installât avec l'ARS, mais la stratégie choisie par le comité de défense de l'hôpital fut de soutenir un rapport de force permanent par des manifestations et des interventions politiques face à l'Agence régionale de santé, en fixant comme revendication non négociable le maintien de l'existant. Plusieurs dérogations de prolongation furent obtenues : 18 mois mi-2011, pour l'écriture d'un contrat local de santé qui n'aboutit pas, 30 mois, 12 mois annonçant la fermeture, et 18 mois mi-2016, ce qui reportait la décision après les élections présidentielles et législatives, soit... Maintenant. Si les ministres précédents, pour des raisons diverses dont le calendrier électoral, avaient contredit l'ARS et endossé le risque d'un fonctionnement dérogatoire aux règles de sécurité, la nouvelle ministre, issue des directions hospitalières, ne l'a pas accepté, et la position déjà ancienne de l'ARS a été appliquée. Ce qui surprend en regardant la période écoulée, c'est que les revendications locales portaient sur les moyens techniques, tandis que l'ARS répondait par la sécurité des populations. On aurait pu imaginer l'inverse, que les élus et la population revendiquent la sécurité sanitaire pour la population, et demandent à l'ARS de justifier les moyens techniques qu'elle comptait mettre en œuvre pour la garantir. Une autre période commence, dans laquelle les élus comme la population peuvent avoir un grand rôle, ferme et constructif. D'abord, en travaillant précisément pour que toutes les réponses concrètes, décrites et datées soient apportées par l'ARS pour garantir la sécurité et la meilleure prise en charge des habitants du Diois, qu'il s'agisse notamment des futures mères ou des situations d'urgence, et pas seulement. Ensuite, en travaillant pour un véritable contrat local de santé impliquant tous les acteurs publics et privés de la santé, pour apporter une meilleure couverture des besoins, qu'il s'agisse des amplitudes horaires, des spécialités, des meilleures conditions de maintien à domicile. Enfin, en identifiant et en portant en avant des activités hospitalières pour lesquelles Die serait une bonne réponse au niveau régional, qu'il s'agisse de soins de suite, de convalescence, de remise en forme, de traitements longs. Ainsi, notre système de santé et de soins dans le Diois pourrait être garanti, et renforcé.

Didier Jouve et l'équipe de Pour Die Naturellement



La Maison intergénérationnelle – Vote en conseil municipal pour la MSP – Téléthon 2017

## ▲ La Maison de Santé Pluridisciplinaire ira à Chanqueyras

La maison de santé constitue un équipement indispensable pour la ville de Die afin de préserver l'offre de soins libérale à venir. Des médecins généralistes vont arrêter leur activité dans les prochaines années, et la demande de la nouvelle génération de médecin se porte vers des espaces mutualisés de travail. Un constat très largement partagé par toutes les institutions qui accompagnent fortement actuellement les projets de maison de santé (État, Région, Département) dans les territoires ruraux. Afin de répondre au risque de désertification médicale qui nuirait à l'attractivité de Die et tenir compte des opportunités de financement, la ville souhaite que ce programme soit mis en œuvre sans tarder, et réalisé dans un cadre financier qui ne coûte rien à ses contribuables. Or, il existe actuellement une opportunité de mener ce projet à bien avec un important soutien financier. L'équipe municipale, qui avait fait le choix en 2014 d'une implantation en cœur de ville, n'a pas ménagé ses efforts dans ce sens : achat d'un bâtiment, nombreux échanges et études avec les professionnels de santé et l'architecte. Hormis l'acquisition du bâtiment, aucun frais n'a été engagé. Il semble toutefois impossible de réunir les conditions nécessaires à l'implantation de la maison de santé en centre-ville, notamment en terme de stationnement. Sa localisation sur la ZAC de Chanqueyras, dans un quartier d'habitation en développement qui reste proche du centre-ville constitue le meilleur compromis. La ZAC de Chanqueyras restera pour autant fermée à l'implantation de commerces. L'architecte de l'opération est désormais désigné et les premières études vont pouvoir être lancées rapidement en liaison avec les professionnels de santé intéressés. La municipalité escompte une aide importante de ses partenaires (État, Département, Région) pour mener à bien cette opération. Par ailleurs, la ville de Die conserve la propriété du bâtiment désaffecté qu'elle a acquis pour lui redonner vie à terme en y implantant une autre activité, et contribuer ainsi d'une autre façon à animer le cœur de ville.

## Des solutions de relogement

L'immeuble Joseph-Reynaud va bientôt faire l'objet de travaux de revalorisation. Les associations hébergées ont dû déménager. RDWA est déjà installée place de la République, Trajet Spectacle doit s'implanter dans les locaux de l'AVAD (ex-ADES) sous la salle polyvalente, l'UNRPA et le club de philatélie pourront bientôt s'installer dans un nouveau local en cours d'aménagement sur le stade Chabestan.

## Opération Hiver Tranquille

Vous avez 70 ans et plus, vous vivez seul(e) ou en couple, isolé(e)(s), avec des difficultés à vous déplacer. La mairie met à votre disposition un service pour vous assister tout au long de l'hiver. Si vous le souhaitez, des agents de police municipale vous rendront régulièrement visite et seront à votre écoute pour contribuer à votre tranquillité. N'hésitez pas à contacter le service de police municipale au 04 75 21 08 85.

## Téléthon 2017

Malgré le froid, de nombreux bénévoles avaient répondu présent à l'appel de Jean-Paul Rey, coordinateur AFM secteur Diois-Crestois, Gérard Giry et Latifa hammad, adjoint et déléguée pour la mairie conseillers municipaux délégués. Les associations se sont mobilisées de 9h jusqu'à tard dans la nuit pour l'édition 2017 du Téléthon. Mille mercis à tous les bénévoles et donateurs.

## ▲ La maison intergénérationnelle

Cette maison propose une nouvelle offre d'habitat social et intergénérationnel pour répondre de façon durable aux problèmes du logement, du vieillissement de la population et de baisse du pouvoir d'achat. Dans cet habitat collectif, des locations temporaires (T1-T2) seront proposées à des étudiants, stagiaires, adultes en insertion sociale, familles monoparentales, personnes âgées autonomes, tous en situation d'isolement et à faibles ressources. La gestion de la résidence sera assurée par Soliha Drôme (Solidaires pour l'habitat – nouveau nom du Cald), et un gardien sera présent pour aider au fonctionnement et en accompagner les habitants. Lancé au début de l'année par Drôme Aménagement Habitat, le chantier de construction des 22 logements sur Pluviane se termine. La ville en a réalisé l'accès depuis la rue des Chanoines. Les finitions de ces accès seront réalisées au printemps 2018, pour la livraison du bâtiment.



Le flash@die est distribué en toute boîte et disponible en mairie. Vous pouvez aussi le télécharger sur notre site, ou vous abonner pour le recevoir par mail. Sur le site, vous trouverez également de nombreuses informations sur la ville, ses structures et associations, ainsi qu'une banque de formulaires à télécharger pour vos démarches administratives. N'hésitez pas à nous retrouver sur [www.mairie-die.fr](http://www.mairie-die.fr) et sur les réseaux sociaux ! Et pour participer à la vie municipale ou être mieux informés, nous vous attendons nombreux aux réunions de concertation régulièrement organisées.



Associations, si vous souhaitez que vos informations soient relayées sur les supports de communication municipaux (site Internet et réseaux sociaux, panneaux lumineux), contactez l'accueil de la mairie.